

## COMMISSION REGIONALE D.A.P. Réunion du Mardi 28 Novembre 2017 à Montgermont

---

Présents : Mrs Jean Pierre LEBRUN (en début de réunion) Arnaud GOUJON. Philippe JAILLET. Jean Paul COURCOUX. Fabrice MOREL (en fin de réunion).

En visio : Mr Max GOUES

Assiste à la séance : Mme Catherine MOTTET (en début de réunion)

---

### 1. Dernier PV

Les Membres présents valident le PV de la dernière réunion.

### 2. R1 FUTSAL

Point sur le championnat : Pas de problème particulier sur les rencontres, le peu de demande de changement de date ou de salle sont réalisés dans les délais.

Classement : Un classement est remis aux membres de la commission.

Utilisation FMI : Pas de problèmes particuliers sur l'utilisation de la FMI.

Le club Saint Brieuc Futsal n'utilise pas le chronomètre électronique lors de certaines rencontres. Dans un premier temps un courrier officiel va être envoyé au club afin qu'il l'utilise et si le problème persiste des sanctions pourraient être prises.

### 3. COUPE NATIONALE FUTSAL

Point sur la Coupe Nationale Futsal :

Un point est fait sur le 2ème tour et les problèmes de changement de date, de salle et d'horaire sont évoqués.

Les clubs devront être plus réactifs sur ces modalités. Il est anormal que l'on soit obligé de relancer les clubs. En cas de non-respect des délais, (5 jours avant la date de la rencontre) les rencontres resteront fixées à la date initialement prévue à savoir le vendredi. Des sanctions pourront également être prises pour non-respect de la procédure. Il est rappelé que les modifications sont à faire par Footclub.

Tirage du 3<sup>ème</sup> Tour :

Le tirage intégral est effectué et a donné les matches suivant :

Date de match	Equipe recevante(nom)	Equipe visiteuse(nom)
15/12/2017	Merdrignac Cs	Ren. Ta
15/12/2017	Cesson Celta Futsal	Ploeren Us
15/12/2017	Plelan Vildé Guin.Fc	Cancale La Cancalais
15/12/2017	Loudeac St Bugan Fc	Lorient A.S.P.T.T
15/12/2017	St Briec Gazelec Sp	Ren. Municipaux
15/12/2017	Ploemeur Futsal	Brest
15/12/2017	Le Rheu Sc	Carhaix Athlet Club
15/12/2017	Vannes Ria Futsal	St Briec Futsal

#### 4. **COUPE REGION BRETAGNE FUTSAL SENIORS H**

Tirage du Tour de Mise à niveau

Suite au forfait général du club As Ptt Brest, le nombre d'équipes engagées est de 39.

Il est donc décidé de maintenir la décision de procéder au tirage pour 8 rencontres qui sont réparties comme suit : 2 pour le district 22, 1 pour le district 29, 3 pour le district 35 et 2 pour le district 56.

Pour le tour suivant, il y aura 31 équipes qualifiées, ce qui donnera 15 matches et le club vainqueur de la dernière édition sera exempté pour arriver à 16 équipes pour les 1/8ème de finale.

Tirage du tour éliminatoire :

Le tirage a donné les rencontres suivantes :

Date de match	Equipe recevante(nom)	Equipe visiteuse(nom)
16/12/2017	Gourin Fc Roi Morvan	Plaudren Rah Koed
12/12/2017	Dinard Fc	Liffre U.S.
14/12/2017	Gj Sp Ed Quimper	Penmarch Cs
14/12/2017	St Carreuc Sc Futsal	Lanrodec Bl
21/12/2017	Sene F.C.	Locmine St Col
14/12/2017	A.S. St Aubinaise	Ren. Cadets Bretagne
13/12/2017	Plouguernevel Us	Plouezec U S A P
15/12/2017	Ren. A. Boss 2017	Rennes Espérance

**A noter que les finales régionales U15 G et F, U17 G et F, SF et SH auront lieu le samedi 21 avril 2018 à Pordic (22).**

#### 5. **DECISIONS**

Dossier N°1 : CF.PLEDTRAN / PLELAN-VILDE FC : 2ème tour coupe nationale futsal du 16 novembre

La commission prend connaissance d'une confirmation de réserves envoyées au District de Football des Côtes d'Armor qui l'a transmise à la ligue de Bretagne de Football.

*Décision : Le club de CF PLEDRAN n'ayant pas envoyé la feuille de match à la Ligue CF.PLEDRAN, la commission met la décision en attente de la réception de celle-ci.*

#### Dossier N° 2 : PLOEMEUR FUTSAL / AURAY FOOTBALL CLUB : 2ème tour de Coupe Nationale Futsal

Le joueur LARDIER Thomas a participé à cette rencontre avec le club de PLOEMEUR FUTSAL et a reçu un carton jaune, lors de la saisie de ce carton il a été constaté que ce joueur n'était pas licencié dans le club de PLOEMEUR FUTSAL à la date du match le 14 novembre mais possédait une licence libre dans le club de GUIDEL. Ce joueur ne pouvait donc pas participer à cette rencontre avec le club de PLOEMEUR FUTSAL.

Philippe JAILLET licencié au club de AURAY FOOTBALL CLUB n'a pas participé à la décision, ni à la délibération.

*Décision : La commission donne match perdu au club de PLOEMEUR FUTSAL (art .187 des règlements généraux de la FFF et art. 92 des règlements généraux LBF, Paragraphe 2 EVOCATION) et qualifie le club AURAY FOOTBALL CLUB pour le 3ème tour de la Coupe Nationale Futsal.*

### **6. CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX**

Point sur l'avancé de la compétition :

D22 : mise en place de la FMI à partir des matches retour pour la D1.

Lors des 5 dernières rencontres en D1 et D2 3 joueurs maximum ayant disputé plus de 10 matches en équipes supérieures seront autorisés à pratiquer en équipes inférieures. Un règlement sur le championnat et la coupe ont été établi mais pas diffusé à ce jour.

D29 : Forfait général de l'As Ptt Brest. Un bilan sera fait le 20 décembre sur la 1ère phase du championnat avec la mise en place de la seconde phase.

D35 : Quelques demandes de report de matches. Problème de mise en place du règlement.

D56 : Un règlement pour le championnat et la coupe a été mis en place.

Il est décidé que les différents référents fassent part de leur règlement afin d'établir un règlement commun pour les 4 districts en adéquation avec le règlement futsal L.B.F.

### **7. COUPES REGION BRETAGNE SENIORS F et JEUNES FUTSAL**

Problématique des engagements pour ces catégories :

Les engagements par Footclub n'ont pas été respectés par les clubs et il a donc fallu retarder la date des engagements à plusieurs reprises. La saison prochaine, seules les équipes engagées par Footclub seront prises en compte et aucun report de date d'engagement ne sera accepté.

Répartition de nombre de qualifiés par district :

D 22 : 8 équipes engagées	= 3 qualifiés
D 29 : 7 équipes engagées	= 3 qualifiés
D 35 : 18 équipes engagées	= 8 qualifiés
D 56 : 5 équipes engagées	= 2 qualifiés

Il faut que chaque district fixe les dates pour les tours départementaux. La date butoir pour communiquer les qualifiés étant fixée au 29 janvier 2018.

Tours régionaux :

Dates : à définir en fonction du calendrier féminin

Tour 1 :           1 site sur le 35 avec 8 équipes à confirmer  
                  1 site à Merdrignac (à confirmer) avec 4 équipes  
                  1 site à Loudéac (à confirmer) avec 4 équipes

Tour 2 : dates à définir en fonction du calendrier féminin.

                  1 site à Merdrignac (à confirmer) avec 4 équipes  
                  1 site à Loudéac (à confirmer) avec 4 équipes

Une demande de prise en charge des frais d'arbitrage pour les 2 tours régionaux va être demandée auprès du Directeur Général de la ligue.

## 8. TECHNIQUE

Formation Futsal Découverte et Perfectionnement

*Quelles décisions afin que les candidats puissent assister aux formations.*

*Les formations découvertes ont été annulées dans le 22 et le 35 faute d'un nombre suffisant de participants.*

*Les districts 29 et 56 ont réalisé conjointement cette formation.*

*Concernant la formation « perfectionnement » des 3, 4 et 5 janvier 2018, les candidats intéressés n'ayant pas fait la formation « découverte » seront autorisés à y participer mais devront par la suite faire la formation « découverte »*

*Détections :*

*En catégorie U15, elles auront lieu les 2 et 3 janvier 2018 à Ploufragan.*

*En catégorie U17 elles auront lieu les 4 et 5 janvier 2018 à Ploufragan.*

*Beach Soccer : 2 terrains ont été réalisés sur la Commune de Le Rheu.*

*Des subventions ont été accordées dans le cadre du FFA. Ce site pourrait accueillir 6 matches du National Tour en 2018.*

*Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la réunion se termine à 20H*

Le Président  
Jean Pierre LEBRUN

Le secrétaire de séance  
Jean Paul COURCOUX